

Négos avec l'ARC : après l'impasse, la médiation

La Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral a informé l'AFPC-SEI qu'elle nommera une médiatrice ou un médiateur indépendant, étant donné que l'équipe de négo [a déclaré l'impasse](#) le mois dernier. Les dates de la médiation sont à venir.

L'AFPC-SEI accepte bien sûr de passer par la médiation pour faire avancer les pourparlers et dénouer l'impasse.

Toujours pas de décision concernant la commission de l'intérêt public

Après avoir déclaré l'impasse le mois dernier, nous avons demandé à la commission des relations de travail de sauter l'étape de la commission de l'intérêt public (CIP) pour que les choses avancent plus vite. L'employeur s'y était opposé, prétextant qu'il n'y avait pas d'impasse et que, dans le cas contraire, une CIP devrait être constituée.

Au lieu de prendre cette décision maintenant, la commission nommera des personnes à la médiation pour transiger avec les parties et suspend ses décisions concernant toute autre demande jusqu'au 29 mai ou jusqu'à la conclusion de la médiation.

Notre plan

Notre équipe de négo ira de bonne foi en médiation et demeure prête à négocier un contrat de travail juste et équitable reflétant les priorités de nos membres sur les enjeux prioritaires, à savoir des protections concernant l'intelligence artificielle, une meilleure conciliation travail-vie personnelle, des dispositions affirmant notre droit au télétravail dans la convention collective et des augmentations de salaire justes et équitables.